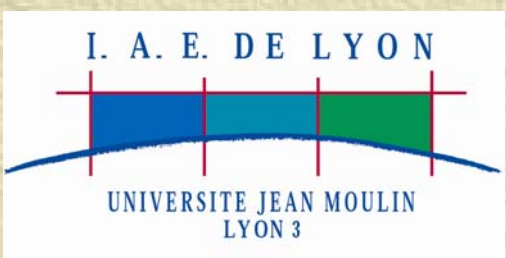

Stud'Expert Lyon

05 Octobre 2006

LA REFORME DES EXAMENS D'ETAT D'EXPERTISE COMPTABLE :

Où en sommes-nous ?

François LANTIN

Responsable Master 1 CCA – IAE Lyon

Réforme des examens d'expertise comptable

Objectifs de la réforme

- Harmoniser le cursus avec le schéma LMD applicable à l'ensemble de l'enseignement supérieur des pays de l'Union Européenne, à savoir :
  - Un diplôme de niveau Licence (BAC + 3) : Le DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion).
  - Un diplôme de niveau Master (BAC + 5) : Le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion)

- Harmoniser le cursus avec les référentiels de formation internationaux applicables à la profession comptable (8ème directive, IFAC).

- Adapter le contenu des programmes aux compétences techniques de haut niveau recherchées par les entreprises et les cabinets.

- Permettre une diversité de recrutements et de profils professionnels, ainsi qu'une mobilité professionnelle tout au long de la vie.

Réforme des examens d'expertise comptable

Caractéristiques principales de la réforme

- Découpage des programmes en Unités d'Enseignement indépendantes et capitalisables sans limite de temps (UE).
- Chaque UE se voit attribuer un certain nombre d'ECTS (European Credit Transfer System). Les premiers examens auront lieu en 2008.
  - Le diplôme de Licence: 180 ECTS
  - Le diplôme de Master : 120 ECTS
- Des entrées ou des sorties à différents niveaux de parcours doivent être possibles. Elles doivent être clairement identifiées par un système de dispenses d'épreuves, comme dans le régime actuel.
- L'examen des demandes de dispenses a lieu depuis le printemps 2006 et relève de la Commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables, présidée par le Directeur de l'enseignement supérieur ou son représentant.
- Un dispositif permettant la validation des acquis de l'expérience (VAE) doit être mis en place.

Réforme des examens d'expertise comptable

Nouveautés de la réforme

- Les 5 années correspondent à 3100 heures de cours selon un rythme de 4 épreuves par an environ.
- L'anglais devient une langue obligatoire au niveau L et au niveau M.
- Les épreuves de niveau Licence sont plus centrées sur les techniques ou concepts monodisciplinaires.
- Les épreuves de niveau Master sont plus contextualisées et transversales.
- Un stage ou une expérience professionnelle contrôlée et validée est nécessaire aux deux niveaux.
- Une épreuve facultative de deuxième langue étrangère pouvant apporter des points supplémentaires est proposée en Master.
- L'audit (révision légale et contractuelle) constitue l'essentiel du programme du diplôme d'expertise comptable (DEC).
- Les mathématiques appliquées à la gestion (mathématiques financières, probabilités, statistiques,...) ont été intégrées dans les UE concernées (contrôle de gestion, Finance).

Réforme des examens d'expertise comptable

Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)

UE 1. Introduction au droit

UE 2. Droit des sociétés

UE 3. Droit social

UE 4. Droit fiscal

UE 5. Économie

UE 6. Finance d'entreprise

UE 7. Management

UE 8. Systèmes d'information de gestion

UE 9. Introduction à la comptabilité

UE 10. Comptabilité approfondie

UE 11. Contrôle de gestion

UE 12. Anglais appliqué aux affaires (épreuve écrite)

UE 13. Relations professionnelles (soutenance du rapport de stage)

Réforme des examens d'expertise comptable

Diplôme Supérieur Comptabilité et Gestion (DSCG)

UE 1. Gestion juridique, fiscale et sociale

UE 2. Finance

UE 3. Management et contrôle de gestion

UE 4. Comptabilité et audit

UE 5. Management des systèmes d'information

UE 6. Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais

UE 7. Relations professionnelles (soutenance du rapport de stage)

UE 8. Épreuve facultative (2ème langue vivante)

Les programmes détaillés sont consultables (version avril et septembre 2006) sur le site www.experts-comptables.org dans la rubrique : Projet de réforme des examens.

Dispenses anciens et nouveaux examens d'Etat

	DCG / Licence												DSCG / Master						
	1. Fondamentaux du droit	2. Droit des sociétés	3. Droit social	4. Droit fiscal	5. Economie	6. Finance d'entreprise	7. Management	8. Système . d'information de gestion	9. Comptabilité fondamentale	10. Comptabilité approfondie	11. Contrôle de gestion	12. Anglais des affaires	13. Relations professionnelles 1	1. Gestion juridique et fiscale	2. Finance	3. Management et contrôle de gestion	4. Comptabilité et Audit	5. Management des SI	6. Grand oral	7. Relations professionnelles 2
DPECF	X				X			X	X			X								
DECF		X	X	X		X	X			X	X							X		
DESCF													X	X	X	X	X		X	X

Dispenses anciens et nouveaux examens d'Etat (détails)

		DCG / Licence															DSCG / Master					
		1. Fondamentaux du droit	2. Droit des sociétés	3. Droit social	4. Droit fiscal	5. Economie	6. Finance d'entreprise	7. Management	8. Système . d'information de gestion	9. Comptabilité fondamentale	10. Comptabilité approfondie	11. Contrôle de gestion	12. Anglais des affaires	13. Relations professionnelles 1	1. Gestion juridique et fiscale	2. Finance	3. Management et contrôle de gestion	4. Comptabilité et Audit	5. Management des SI	6. Grand oral	7. Relations professionnelles 2
DPECF	DROIT	X																				
	ECONOMIE					X																
	MATH-INFO								X													
	COMPTABILITE									X												
	COMMUNICATION												X									
DECF	DROIT DES SOCIETES		X																			
	DROIT FISCAL				X																	
	RELATIONS JURIDIQUES			X																		
	OGE							X														
	GESTION FINANCIERE						X															
	MATH + INFO																		X			
	COMPTABILITE APPROFONDIE										X											
	CONTRÔLE DE GESTION											X										
DESCF	DROIT ET COMPTABILITE														X			X				
	ECONOMIE ET COMPTABILITE															X	X					
	GRAND ORAL																			X		
	MEMOIRE													X								X

Stud'Expert Lyon

05 Octobre 2006

LE NOUVEAU CURSUS UNIVERITAIRE D'ACCES A L'EXPERTISE COMPTABLE :

Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)

François LANTIN

Responsable Master 1 CCA – IAE Lyon

Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)

Objectifs pédagogiques et professionnels

La mention **Comptabilité-Contrôle-Audit** du **Master Sciences du Management** constitue la voie privilégiée d'accès à la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes et, plus généralement, à l'ensemble des métiers du chiffre entendus au sens large : comptabilité, contrôle audit et finance.

Le programme des enseignements correspond au minimum à celui des examens supérieurs d'expertise comptable, soit :

- Le DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion
- Le DSCG : Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

Le contenu et le niveau des enseignements dispensés permet aux étudiants de se présenter avec les plus grandes chances de succès au DSCG : Le label CCA du Master de l'IAE de Lyon obtenu en septembre 2006 permet à ses diplômés de bénéficier du plus grand nombre de dispenses possibles : 5 sur 7, soit toutes les UE sauf l'UE 1 et 4.

Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)

Cursus de 3 années de formation

Première année : L'examen d'entrée en 1ère année du nouveau cursus est réservé au titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire ou équivalent (DEUG, DUT, BTS, DPECF, classes prépa., etc.). Cette 1ère année permet l'obtention de la **Licence ès Sciences de gestion, Option Sciences comptables et financières.**

Depuis 2006, le concours d'entrée est le concours national de sélection Message réalisé au mois de juin pour l'admission. Ces épreuves écrites seront suivies pour les admissibles d'un entretien de motivation et d'un oral de connaissances au début du mois de juillet.

Deuxième année : L'admission en 1ère année de **Master Comptabilité-Contrôle-Audit** est réservée aux étudiants ayant suivi avec succès l'option "Sciences comptables et financières" de la Licence ès Sciences de Gestion.

Troisième année : L'admission en deuxième année de Master Sciences Comptables et Financières est réservée aux étudiants ayant suivi avec succès la première année de Master Comptabilité-Contrôle-Audit. Cette 3ème année permet l'obtention du **Master Comptabilité-Contrôle-Audit.**

Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)

Cursus de 3 années de formation

Composition de l'équipe enseignante

L'enseignement est dispensé par des universitaires et des professionnels du monde des affaires : experts-comptables, auditeurs, avocats, conseillers juridiques, inspecteurs des impôts, cadres bancaires, cadres et dirigeants de sociétés, ...

Débouchés

A l'issue de leur formation, les diplômés de cette filière se dirigent :

- vers **l'expertise comptable et le commissariat aux comptes**, dont le Master offrira l'équivalence du DCG ;

- vers les **entreprises et les établissements financiers**, dans lesquels ils pourront prétendre à des postes de cadres comptables ou financiers : auditeurs, analystes financiers, contrôleurs de gestion, directeurs de comptabilité, directeurs administratifs et financiers, etc..

- vers **l'enseignement** et la **recherche** (Agrégation, Doctorat, ...).

Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)

Évolution du cursus universitaire

	ANCIEN CURSUS	NOUVEAU CURSUS	
1	DEUG – DUT – BTS	DEUG – DUT – BTS	IUPA
2			
3	M S T C F	LICENCE Sciences de Gestion Option Sciences comptables et financières	IUPB
4		1ère année MASTER CCA Comptabilité-Contrôle-Audit	IUPC
5	DESS Sciences du management + Prépa DESCF en apprentissage	2e année MASTER CCA Comptabilité-Contrôle-Audit	

Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)

Nouveau cursus

1	DEUG – DUT – BTS – Classes prépa.	IUP A
2		
3	LICENCE Sciences de Gestion Option Sciences comptables et financières	IUP B
4	MASTER Comptabilité – Contrôle – Audit 1ère année	IUP C
5	MASTER Comptabilité – Contrôle – Audit 2e année	